

Plan de l'Aire de mise en Valeur
de l'Architecture et du Patrimoine de Chariez

Légende

- Zone du village (v)
- Zone des extensions du village (e)
- Zone paysagère (p)
- Secteur de jardins, de la zone paysagère (p)
- Jardins intérieurs dans le village
- Points de vue vers le grand paysage depuis le village
- Points de vue sur le grand paysage et le village
- Points de repères paysagers
- Bâtiments exceptionnels
- Monument Historique
- Anciens remparts
- Périmètre de protection autour du M.H.
- Murs de pierres
- Site archéologique
- Fontaines
- Pont
- Escalier
- Croix, mémorial et calvaires
- Arbres urbains
- Pieds de façades plantés, jardinés
- Caniveaux

Nord
 0 20 40 60 80 100m
 Echelle 1/2000e

Plan de l'Aire de mise en Valeur
 de l'Architecture et du Patrimoine de Chariez
 Plan du règlement partiel - zoom sur le village
 Echelle 1/2000^{ème}
 Approuvé le : 31/12/2019

Le Président
Alain CHRÉTIEN

Maître d'Ouvrage :
 Communauté d'Agglomération de Vesoul
 6 rue de la Mutualité
 BP 90445
 70007 Vesoul cedex
 Tél: 03 84 97 12 97

Maître d'Oeuvre :

ici & là
 V. Varvenne

Vanessa VIVRENY
 Urbanisme et paysage

SENS
 Paysage
 Sens et Paysage